

# **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

## **Du Vendredi 04 Avril 2025**

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Hervé HERTAULT

***Présents :***

Hervé HERTAULT  
Dominique FIQUET  
Corinne GREVE  
Dominique LAVIOLETTE  
Bernard LEVEQUE  
Christian MAUPEU  
Antoine OSTER  
Louis PERDOMO  
Thierry SANCHEZ

***Absents :***

Claire FERTE	pouvoir à Antoine OSTER
Michèle LEROY	pouvoir à Hervé HERTAULT
Aurélien MAINE	pouvoir à Thierry SANCHEZ

Jean-Marc KOWALSKI  
Nicolas JUMEAUX

***Secrétaire de séance :***

Louis PERDOMO

### **Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 février 2025.**

Aucune remarque n'a été faite, il est approuvé à l'unanimité.

### **Point des travaux en cours. (Enfouissement réseaux, voirie, photovoltaïque, LED...)**

**- Enfouissement réseaux, et réfection des trottoirs.**

L'entreprise LESENS a réalisé l'intégralité des travaux, incluant la pose des câbles électriques ainsi que celle des câbles de la fibre optique. Elle interviendra pour procéder aux raccordements à la fin du mois d'avril.

Suite à l'achèvement de ces raccordements et au retrait des poteaux, l'entreprise ATP sera chargée de la réfection des trottoirs situés Rue de la Croix de Roche et rue de la Fabrique, ainsi que de l'installation d'un ralentisseur Rue de la Fabrique.

Nous solliciterons l'entreprise ATP pour le rebouchage de quelques nids de poules sur les chemins communaux, ainsi que du gravillonnage d'une zone de croisement (25 m<sup>2</sup>) dans la Ruelle Moinet.

Ces travaux devraient être achevés pour les mois de juillet/août.

Par ailleurs, dans le cadre de sa garantie, l'entreprise LESENS remplacera quatre lampadaires qui sont hors d'usage en raison de fuites dans les lanternes.

**- Projet photovoltaïque**

L'étude de la charpente du Foyer Rural a été effectuée pour un montant de 4000 €. Dès réception du compte rendu, un appel d'offres sera lancé pour la réalisation de l'installation des panneaux photovoltaïques.

Nous avons pris contact avec la SMACL et il s'avère qu'il n'y a pas de majoration de la prime d'assurance pour une installation dont la superficie est inférieure à 150 m<sup>2</sup>, à condition que toutes les règles de mise en œuvre et d'utilisation soient respectées.

Il sera nécessaire d'établir un contrat avec la SICAE afin d'assurer le rachat du surplus de l'électricité ainsi générée.

. Cette production électrique sera utilisée dans le cadre d'une autoconsommation collective.

Pour simplifier la gestion, la commune prendra en charge l'ensemble des compteurs, y compris celui de l'école, et refacturera le syndicat scolaire sur la base de la consommation au tarif SICAE (modalités pratiques à définir avec le syndicat).

- Passage en LED tranche N° 3

L'USED A n'a pas encore planifié la troisième tranche de remplacement des lanternes.

- Nettoyage de la cave

Au mois de mars, il a été observé la présence de champignons xylophages sur le bois entreposé dans la cave de la mairie. L'entreprise spécialisée, BMT de Noyon, a été immédiatement sollicité pour procéder à l'évacuation du bois et au traitement des pierres pour un montant hors taxes de 2000 €. L'intégralité de la cave a été traitée et le reste du bâtiment demeure sain. Une déclaration aux autorités compétentes sera effectuée prochainement.

- Réseau assainissement.

Un problème récurrent lié à une vanne défectueuse causait des bouchages réguliers du réseau au niveau du poste lavoir.

L'entreprise SAUR a procédé au remplacement de cette vanne.

### **Intégration dans le patrimoine de la commune de la maison 19 Rue du Pont d'Araby.**

Dossier bien sans maître

À la suite de notre notification d'incorporation au patrimoine communal de la maison située au 19 Rue de Pont d'Araby, le délai de recours a expiré le 22 mars 2025.

Ce bien se compose d'une maison en pierre de taille modeste, sans équipements modernes (absence d'isolation, vitrage simple, absence de salle de bains, toiture à réévaluer...) et bénéficie d'un vaste jardin donnant sur le marais.

Le conseil devra statuer sur l'utilisation de ce bien :

Soit rénovation et mise en location (solution couteuse en investissement)

Soit la vendre pour financer d'autres projets (par exemple réfection de la toiture nord de l'église).

A ce jour, il y a unanimité pour la vente du bien.

Dans un premier temps, il va être nécessaire de procéder au vidage et nettoyage de la maison et du jardin, il est proposé de réunir une équipe de bénévoles motivés (Mercredi Matin Communaux du mois de mai)

Ensuite nous ferons procéder à une évaluation du bien.

### **Validation de la carte photovoltaïque au sol**

La chambre d'agriculture sollicite notre validation concernant la carte des installations photovoltaïques au sol (qu'il convient de ne pas confondre avec l'agrivoltaïsme, qui consiste à cultiver sous les panneaux). Ces installations doivent impérativement être réalisées sur des sols non cultivés (friches, terrains abandonnés, anciennes carrières, etc.), afin d'éviter toute artificialisation des zones agricoles.

La carte fournie met en évidence deux zones en jaune (des surfaces situées dans une zone agricole non exploitée et à moins de 100 mètres d'un bâtiment agricole). Or, cela ne correspond pas à la réalité ; nous demandons donc la suppression de ces deux zones.

Par contre les 2 étangs à la croix Jean Guérin sont bien ciblés en bleu (zonage possible en photovoltaïque), ce que nous validons. Un projet privé est en cours d'étude sur ces 2 étangs.

### **Préparation du passage du jury des villages fleuris.**

Le jury des villages fleuris se rendra dans notre commune le 2 juillet 2025 matin.

Il sera nécessaire de préparer un dossier de candidature d'une dizaine de pages et d'apporter un soutien aux employés communaux pour le désherbage, tout en impliquant la population. Nous pourrions également envisager d'organiser une « journée » dédiée au village fleuri, incluant un pique-nique.

### Animations communales d'avril à septembre.

#### Animations communales.

- ° 06 avril trail des Hermites.
- ° 10 avril 14h30 cinéma VAIANA 2,
- ° 22 avril 20h30 cinéma un ours dans le jura –
- ° 20 mai 20h30 - Le secret de Khéops
- ° 16 avril multisports ado par le foyer rural.
- ° 30 mai : marché campagnard
- ° 31 mai parcours du cœur - Fête des voisins
- ° 01 Juin Tournoi de Tennis de Table.

### Questions diverses.

#### - Projet photovoltaïque sur étangs.

Un porteur de projet, en la personne de M. Philippe Lefevre, a présenté au conseil municipal le 1er avril un projet d'implantation de deux installations photovoltaïques d'une puissance totale de 8 MW, correspondant aux besoins énergétiques de 3000 personnes. Ces installations seraient situées sur 2 plans d'eau à la croix Jean Guérin (anciennes carrières). L'ensemble des études liées à ce projet a débuté il y a un an et se poursuivra pendant encore quatre ans, période durant laquelle tous les aspects techniques, administratifs ainsi que ceux relatifs à l'environnement, à la faune et à la flore seront minutieusement pris en considération. À ce stade du projet, le conseil municipal n'émet aucune remarque d'opposition.

#### - Notification de la DGF.

Nous avons reçu la notification de la dotation globale de fonctionnement qui nous sera versée pour l'année 2025. Elle sera en baisse de 21875 € par rapport à l'année 2024, comme le montre le tableau ci-dessous.

	2025	BP 25	2024
DGF forfaitaire	67606	73000	73976
DSR	16425	25000	28610
ELU LOCAL	3322	3000	3320
<b>TOTAL</b>	<b>84 031</b>	<b>101 000</b>	<b>105 906</b>

#### - Informations de civilité.

Un projet de notes d'informations rappelant les règles relatives à l'urbanisme, aux nuisances sonores, au brûlage des déchets, au tri sélectif et au stationnement a été élaboré et sera prochainement diffusé.

**-Prochain Conseil Municipal : Vendredi 06 Juin 2025 à 20h.**